

AFFAIRE N° 15

VOTE du BUDGET SUPPLEMENTAIRE de l'HOPITAL ST-JACQUES
Exercice 1957

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 2 Septembre 1957

Mesdames,

Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le budget supplémentaire de l'Hôpital Saint-Jacques pour l'exercice 1957.

Ce budget s'élève en recette à 9.145.310.-

et en dépenses à la somme de 2.657.756.-

Soit un excédent de recettes de 6.487.554.-

lequel est réservé jusqu'à concurrence
de 1.683.613.-

pour couvrir le déficit constaté au Bud-
ger primitif de l'exercice en cours .

La différence, soit 4.803.941.-
=====

est reprise en dépenses au Budget supplémentaire de
la Commune pour l'exercice 1957, au chapitre XXX bis article 1 "Hô-
pital Saint-Jacques" ./.

Le Maire,
Signé: VALLON-HOARAU.

Lecture du budget, tant en recettes qu'en dépenses, est
ensuite donnée.

Mis aux voix, il est adopté à la majorité.

Mme AMELIN. - Nous voulons que l'Hôpital continue à fonc-
tionner, cependant nous ne pouvons pas prendre part au vote, ne fai-
sant partie d'aucune commission.